

Mettez le Cap sur l'Élevage avec ELVEA France

**Etre membre d'une
OPNC, c'est quoi ?**



La dynamique du commerce privé



Le mot du Président



Le réseau ELVEA France compte désormais plus de 16 000 éleveurs avec 1000 acheteurs associés. Nos 38 OPNC sont réparties sur l'ensemble du territoire sur plus de 74 Départements. Notre réseau n'a jamais été aussi fort tant au niveau de ses Associations d'Éleveurs qu'au niveau national par ELVEA France.

Nos Organisation de Producteurs Non Commerciales (OPNC) sont reconnues au niveau européen depuis le 21 octobre 2014. En effet, nos OPNC respectent les règles définies par le règlement européen de l'OCM Unique qui définit la reconnaissance et le mode de fonctionnement de nos OPNC. Le Ministère a enfin compris tout l'enjeu de renforcer des regroupements d'éleveurs tels que les nôtres avec toutes leurs spécificités.

Nos spécificités, c'est ce qui fait la force de notre réseau. L'une de ces spécificités réside dans la composition des OPNC : un collège de membres éleveurs auquel est associé un collège de membres acheteurs composé essentiellement de commerçants en bestiaux. **Cela permet aux OPNC de développer des démarches filières correspondant aux demandes du marché. C'est notre cœur de métier : développer des démarches filières qui valorisent notre production.**

Nos OPNC sont aussi des acteurs facilitateurs de la bonne mise en œuvre de la contractualisation dans le temps avec leurs adhérents et les abatteurs.

Par ailleurs, les associations d'éleveurs sont fondées sur la responsabilité individuelle c'est-à-dire que l'éleveur maîtrise l'acte de commercialisation. Les membres d'OPNC tiennent par-dessus tout à préserver leur liberté et souhaitent la défendre. Pour nous l'acte commercial est tout aussi important que le fait de produire.

Les 38 OPNC constituent enfin un vecteur clé d'information des éleveurs, de progrès technique et d'orientation de la production. Elles proposent un accompagnement technico-économique permanent avec leurs équipes techniques qui seront à votre écoute et vous accompagneront dans vos projets. L'ensemble de ces spécificités est une force majeure pour le réseau.



Etre membre d'une OPNC du réseau ELVEA, c'est rester maitre de sa production !

Etre acteur de sa production

Je ne reste pas isolé, et je fais partie d'un groupe tout en restant libre et responsable, notamment dans la maîtrise de l'acte de commercialisation de ma production. Je reste maître chez moi. Je négocie et ne transfère pas cette responsabilité à une structure tierce. Je choisis mon interlocuteur commercial.

Assumer l'acte commercial me permet de rester en lien avec le marché et de connaître le débouché emprunté par mes animaux. Cela m'apporte surtout de la fierté de maîtriser la valorisation de mon travail et de ma production.

Négocier les produits de son travail

Je négocie le prix de mes animaux en fonction des informations dont je dispose en confrontant l'offre et la demande. Cette formation du prix doit aussi tenir compte des cahiers des charges dans lesquels je suis engagé.



« La liberté, c'est quelque chose de très important pour les éleveurs en association. C'est le point de départ de l'existence des OPNC. Les éleveurs sont adhérents aux OPNC car ils souhaitent rester libres de leur mode de commercialisation. »

Thérèse JOLIVET DENECHÉAU
Vice-Présidente ELVEA France
Présidente ELVEA 49



« Les éleveurs choisissent d'adhérer à une OPNC pour avoir la liberté de choisir leur interlocuteur commercial. »

Stéphane JAMIN
Membre Acheteur ELVEA France
Vice-Président ELVEA 49



Etre membre d'une OPNC du réseau ELVEA, c'est adhérer à une structure reconnue par les pouvoirs publics

Adhérer à une structure reconnue

Je bénéficie du statut d'adhérent « d'organisation de producteurs » reconnue par les pouvoirs publics, qui me donne accès aux mêmes aides que les adhérents d'autres organisations, sans avoir notamment de capital social à acquitter.

Adhérent en OPNC, je m'engage à quoi ?

Je m'engage à vendre entre 50% et 75% en volume de ma production aux acheteurs de l'OPNC de l'association et au moins 50% auprès d'un maximum de trois acheteurs principaux désignés avant la campagne de commercialisation parmi les acheteurs membres de l'Organisation de Producteurs.

Je m'engage pendant trois ans avec une OPNC en signant un bulletin d'adhésion précisant les engagements que je me dois de respecter.



« Les OPNC du réseau ELVEA France sont reconnues au niveau européen depuis 2014. Cette reconnaissance conforte le rôle fondamental de nos OPNC dans la filière bovine. Cette reconnaissance permettra à nos OPNC de pouvoir bénéficier demain d'aides ciblées pour les OPNC, et de renforcer notre rôle en tant qu'acteur facilitateur à la bonne mise en œuvre de la contractualisation »

Freddy BERTIN
Secrétaire Générale ELVEA France
Président d'ELVEA Nord Pas de Calais



Etre membre d'une OPNC du réseau ELVEA, c'est la possibilité de bénéficier de démarches filières à fortes plus-values !

Les démarches filières

Aujourd'hui, un éleveur d'une OPNC bénéficie en moyenne de 3 à 4 démarches filières. Alors que la moyenne nationale de ces démarches représente 5% de la production nationale, ces démarches filières représentent environ 20 à 25% des volumes commercialisés par les producteurs de notre réseau.

Ces démarches filières répondent à des cahiers des charges tels que la charte de bonnes pratiques en élevage, des démarches Label Rouge ou des démarches entreprises CCP.

Ces démarches filières sont mises en œuvre par les OPNC mais peuvent être pilotées par des conventions avec des abatteurs au niveau national. **En 2014, les démarches filières issues des conventions nationales ont permis de verser environ deux millions d'euros aux éleveurs adhérents !**

Bénéficiaire de ces démarches filières

Cette adhésion me donne un accès et des opportunités vis-à-vis des filières qualité et certifiées pour mieux valoriser ma production.

Les acheteurs avec lesquels je travaille s'engagent, en adhérant à l'Association, à respecter les accords interprofessionnels et les engagements pour être membre d'une OPNC du réseau ELVEA. Mon OPNC peut me proposer en plus des garanties de paiement qui me permettent d'être payé sans délai !



Gilbert DELMOND
Vice-Président ELVEA France
Président d'ELVEA ADECO 19

« Les OPNC doivent proposer des garanties de paiement aux éleveurs. Au sein de mon OPNC, j'ai mis en place ce système qui permet aux éleveurs d'être payés comptant et d'avoir une sécurité bancaire ! »



Philippe AUGER
Président ELVEA France
Président ELVEA Franche Comté

« Notre cœur de métier : les filières qui valorisent notre production. Toutes les OPNC, adhérentes à ELVEA France y travaillent régulièrement et renforcent cette activité. C'est notre cheval de bataille. Souvent considérées comme des niches, elles apportent aux éleveurs, plus-values, et aboutissement des efforts de production ! »

Etre membre d'une OPNC ELVEA, c'est la possibilité de bénéficier d'appuis technico-économiques performants et de nombreux services

Un conseil objectif et performant

Je bénéficie de conseils techniques, économiques, sanitaires, réglementaires de la part de techniciens neutres, qui n'ont aucun intérêt économique à me fournir un conseil plus qu'un autre. Le coût du service que m'apporte l'Association est transparent car il est déconnecté de mon acte d'achat, à la différence d'autres organisations.

Le conseil apporté par les techniciens de l'Association constitue sur certains points réglementaires un « pré-contrôle gratuit » et préventif vis-à-vis d'éventuelles pénalités administratives.

Divers services proposés

En étant membre d'une OPNC je peux bénéficier de nombreux services tels que des journées techniques, la qualification de mon élevage, d'aide à la réalisation de dossier bâtiment (PMBE), de la réalisation de cahier d'épandage, des bilans sanitaires d'élevage, des formations en pâturage tournant dynamique, du diagnostic en autonomie alimentaire, de l'appui technico-économique de mon exploitation, d'outils informatiques pour piloter mon exploitation tel qu'Oribase....



Etre membre d'une OPNC du réseau ELVEA, c'est la possibilité de se regrouper pour être plus fort !

Regrouper l'offre

Les associations d'éleveurs et d'acheteurs associés interviennent dans la mise en relation de l'offre et de la demande afin de permettre à l'ensemble des maillons de la filière de valoriser leur activité et ce via leur commission de mise en marché.

Etre tenu informé du marché

Je bénéficie d'informations régulières sur les cours pratiqués et d'orientations hebdomadaires de prix pour la semaine à venir. C'est un plus par rapport aux autres références de prix existantes. Et je bénéficie de conseils, de services ou d'accès à des filières me permettant de valoriser au mieux ma production et de connaître le marché.

Ces informations améliorent ma connaissance de la filière et me permettent d'être toujours au plus près du marché.



« C'est notre esprit fédérateur qui fait la force de notre réseau.

Les associations mettent en relation les éleveurs et les commerçants en mettant en adéquation des produits en réponse à la demande des marchés.

Nos Associations sont aussi fédérées autour des grandes régions ELVEA France et regroupent ainsi 38 OPNC.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous réussirons !

Denis COSTEROUSSE
Trésorier ELVEA France
Président ELVEA Sud Massif Central



Etre membre d'une OPNC du réseau ELVEA, c'est bénéficier du réseau ELVEA France qui défend mes intérêts au niveau national et européen !

La défense de mes intérêts au niveau national et européen

J'adhère à une structure collective qui me représente auprès des instances professionnelles et publiques, et qui peut ainsi mieux défendre mes intérêts et mes positions, et agir avec un effet démultiplié du fait du nombre d'éleveurs représentés et d'un réseau national (38 structures).

C'est une structure spécialisée en élevage bovin-viande, qui est de plus en lien au niveau national avec des acteurs professionnels de la filière et des pouvoirs publics, et qui bénéficie de relais d'informations et d'action à l'échelon européen.

Une représentation nationale

ELVEA France est une section de la Fédération Nationale Bovine et de ce fait, certains de ses membres siègent au Conseil Administration de la FNB.

ELVEA France a intégré INTERBEV fin 2014 en tant que membre du collège « mise en marché » au même titre que la FFCB et Coop de France.

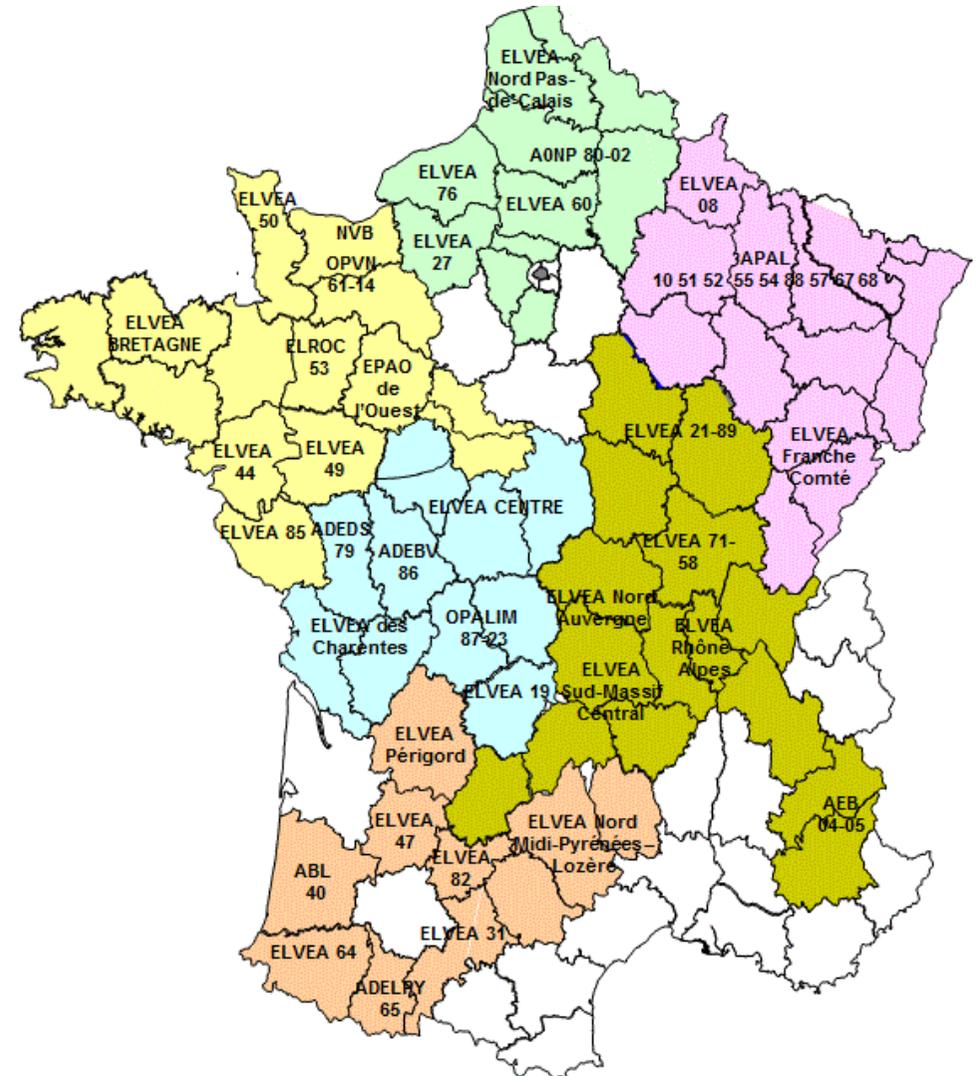
Finalement, ELVEA France siège par l'intermédiaire de la FNB à la Commission Nationale Technique de la DGPE.



Pour plus d'informations :

-consultez notre site Internet
www.elveafrance.fr

-contactez-nous au siège d'ELVEA
France (Paris) au 01 40 04 51 07



Implantation des Associations d'Éleveurs ELVEA France



Edité par : ELVEA France
Rédigé et mis en page par : Laurent Faure
Crédit Photos : Médiathèque Interbev

